

G/R

SERVICE DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA COLONISATION.-

RUHENGERRI



24395

Usumbura, le 1er décembre 1952.-

OBJET:-

N° 52/I563

Etang en territoire de  
Ruhengeri.-

/ C O P I E /

Territoire de RUHENGERRI  
S/C de Monsieur le Résident du Ruanda  
à KIGALI.-

Suite au récent passage de Messieurs DE BONT  
et HAVERBEKE, respectivement directeur de la Station de Recherches  
Piscicoles d'Elisabethville et Conseiller Piscicole du Ruanda-Urundi,  
j'ai l'honneur de vous faire part des quelques remarques suivantes:  
1/ Etang à Ngege, en chefferie Bugarura, sur Mukinga.

Cet étang peu profond demande un sérieux amé-  
nagement. Il y a lieu de hausser la digue de cinquante centimètres  
et de colmater une fuite importante à la base du moine.

La race d'alimentation a été malheureusement  
taillé en bordure de la route; il est à craindre qu'il sera toujours  
sujet au colmatage par éboulement de terre, car il n'est plus pos-  
sible d'aménager les berges en talus naturels.-

La vallée se prête à la construction de petits  
viviers de quelques ares en dérivation, le long du race d'alimenta-  
tion

2) Projet d'étang au gite de Ruhinga, en chefferie Kibali-sur Nyalutak

Le projet de construction d'un étang de  
propagande de 60 ares a rencontré l'avis favorable du Conseiller  
Piscicole. Une note à ce sujet a été envoyée à Monsieur le Résident  
du Ruanda le 31 octobre courant.-

Le Chef KALIMA se montre disposé à construire  
un chemin carrossable menant de la grand-route à l'étang ce qui re-  
hausse singulièrement le rôle de propagande et de fournisseur d'ale-  
vins que cet étang appelé à jouer dans la région. Monsieur  
HAVERBEKE est à votre disposition pour vous fournir tout complément  
d'informations. Si vous le désirez, il se rendra sur place, lors  
d'un prochain passage, afin d'examiner ces questions en compagnie  
de Monsieur POCHE.-

Le Directeur Provincial du Service de  
l'Agriculture du Ruanda-Urundi,  
Sé); P. CLOOTS.-